

Mon établissement veut mettre en place une démarche d'Education au Développement Durable (EDD)

⇒ La « checklist » pour faire le point !



Etape 1 : j'évalue ce qui est déjà en place dans mon école ou mon établissement au niveau...

... des actions pédagogiques et éducatives

	1. Des projets EDD sont en lien avec les 17 « Objectifs de Developpement Durable » (ODD) '
	2. Des projets EDD interdisciplinaires qui s'appuient sur plusieurs enseignants ou enseignements
	3. Des projets EDD qui mobilisent des instances ou dispositifs participatifs (CVC/CVL, clubs, conseils d'école)
	4. Des élèves participent à des actions concrètes en faveur du développement durable
	5. Les compétences développées par les élèves engagés dans des projets EDD sont identifiées et évaluées
	6. L'élection des éco-délégués (classe, établissement) est mise en place
	7. La formation et l'accompagnement des éco-délégués est réalisée par une/des personnes ressources bien identifiée(s)
	8. Un ou plusieurs partenaires (collectivités territoriales - associations- organismes de recherche) accompagnent des projets EDD de l'école/établissement
	9. Un(des) temps fort(s) dans l'école/établissement permet(tent) de fédérer et valoriser l'engagement des élèves, personnels et partenaires et de rayonner sur le territoire
	10. Des moyens de communication (interne, externe) sont mobilisés pour valoriser les projets EDD de l'école/établissement
c	lu pilotage
	11. L'éducation au développement durable est inscrite dans le projet d'école/établissement
	12. L'EDD est intégré à tous les volets du projet d'école/établissement (climat, culturel, international, numérique)
	13. Un référent EDD est nommé, identifié et connu de tous dans l'école/établissement
	14. Un comité de pilotage EDD constitué de différentes catégories de personnels (Direction - référent EDD- enseignants - éco-délégués) coordonne et évalue le plan d'action
	15. Les projets EDD ont entraîné des transformations dans la gestion et l'organisation de l'établissement/école
]	16. Des outils permettent de mesurer l'utilisation des ressources (eau, énergie, papier) et/ou d'évaluer les conditions environnementales (biodiversité, qualité de l'air, bruit, mobilités) dans l'établissement afin de pouvoir mesurer un impact concret des projets EDD entrepris.

Etape 2 : je vérifie le niveau potentiel de labellisation E3D 2 de mon école ou de mon établissement

18. L'école/établissement est force de proposition pour mener des projets EDD avec d'autres établissements du secteur

17. Un plan de formation sur l'EDD est établi pour les personnels (sur plusieurs années)

Ce tableau vous permet d'estimer si votre école/établissement est susceptible d'obtenir le label E3D (niveau 1 Engagement, niveau 2 Approfondissement, niveau 3 Expertise) selon les items que vous avez cochés dans la checklist.

Vous avez coché les cases	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Mon école / établissement																		
Label E3D niveau 1 Engagement	Х	Х	Х	Х				Х			Х							
Label E3D niveau 2 Approfondissement	Х	Х	Х	Х		Х		Х		Х	Х		Х	Х			Х	
Label E3D niveau 3 Expertise	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х	Х

Si votre école/établissement met en œuvre des projets avec d'autres écoles/établissements (point 18) qui sont eux-mêmes labellisés E3D, une candidature à un label E3D de territoire est peut-être aussi envisageable.

¹ 17 ODD définis par l'ONU pour l'agenda 2030 : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

² Le label E3D est un label national décerné par l'éducation nationale, à l'échelle de chaque académie. Il reconnait et valorise l'engagement des écoles et établissements dans une démarche de développement durable associant projets pédagogiques, actions éducatives, gestion de l'établissement et partenariats. Il accompagne les écoles et établissements en proposant des étapes successives visant la pérennité de la démarche engagée. https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm